

Le Canadien.

Fiat Justitia ruat Cælum.

Vol. 3.]

QUEBEC, MERCREDI, 22 MAI, 1822.

[N^o. 18.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ
PAR
FLAVIEN VALLERAND,

PAR ENCAN,

Seront vendus **VENDREDI** prochain, le 24 du courant, à la Chambre d'Encan des Sous-signés :—

DIX PARTS ou actions, de cent livres courant chacune, dans la compagnie d'Assurance de Québec, contre les accidents du Feu.

APRES QUOI

20 QUARTS de Résine,
8 do. de Noir à Souliers,
6 do. de Couperose,
15 Barils Saindoux,
25 Boîtes Savon,
10 do Chandelles,
18 Sacs de Sucre des Indes,
1 Boucaut Souliers pour hommes, femmes et enfants,
2 Caisses do. do. do.

ET

Plusieurs Ballots de Marchandises sèches, propres à la saison.

La Vente commencera à **UNE** heure, par
CHINIC & QUIROUET,
Quebec, 22 Mai, 1822. E. & C.

NOUVEAU MAGASIN DE CHAPEAUX
No. 1, Rue la Fabrique.

Les amis et le public de l'encouragement libéral qu'il en a reçu depuis qu'il a commencé son commerce, prend la liberté de les informer qu'il vient de recevoir par le St. Laurent et le Lady Gordon, et qu'il offre en vente à des prix convenables, les articles suivants qui le mettent en état de les satisfaire complètement dans sa branche, et qu'il assure être de la meilleure qualité, savoir.

De beaux chapeaux de castor gris, pour les Dames, complètement garnis et avec de belles plumes.

Do. Do. noirs Do. Do.
Chapeaux fins de Castor, venus de Londres, pour les Messieurs, à l'épreuve de l'eau.

Les. Do. Do. a grande bords.
Chapeaux de même qualité pour les Jeunes gens, noirs et gris.

Chapeaux communs pour les Dames.
Do. pour les Messieurs.

Il aussi constamment.

Une grande quantité de chapeaux faits à une manufacture de la campagne!

ARTHUR B. WICKSTEAD.

N. B. Les abonnés de la ville et de la Campagne servis au plus court avis. Il donnera un bon prix en argent comptant pour des peaux de castor et de rat musqué.

A. B. W.

Québec, 21 Mai 1822.

NOUVELLE BRASSERIE.

C. QUIROUET & Co. ayant ajouté à leur établissement, **UNE BRASSERIE**, ont à vendre et prêtes à livrer dès maintenant,

**AILE, et
BIÈRE DE TABLE;**

Et dans peu de jours,

**BURTON ALE, et
PORTER.**

Les matériaux ayant été préparés avec le plus grand soin, ils espèrent que leur Bière sera trouvée d'une qualité supérieure, et leur assurent par là une partie de l'encouragement public.

Les ordres seront exécutés avec promptitude, et la Bière sera envoyée aux pratiques.

C. QUIROUET, & Co.

C. Q. & Co. s'offrent de contracter pour quelques Centaines de Barriques de Bière pour exportation.

Basse-Ville de Québec,
Rue St. Paul, 29 Janvier, 1822. }

GEO. HOOPER, Chirurgien

Dentiste, fait ses plus sincères remerciemens à ses amis et au Public en général pour l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il a commencé à exercer dans cette ville, et il prend la liberté de les informer qu'il a transporté sa demeure dans le Haut de la Maison de Mr. Wm. Hamilton, faisant face à la Rue St. Louis, où il a des Chambres particulières pour les Dames et les Messieurs qui voudront bien l'honorer en l'employant dans sa profession.—Québec, 1er. Mai, 1822.

LE DR. MORRIN informe

ses amis et le Public qu'il a transporté sa demeure ainsi que son Apothicairerie, &c., à la Maison formant le coin des rues St. Pierre et Sous-le-Fort, derrière l'Eglise de la Basse-Ville et vis-à-vis le Quai de la Reine, ci-devant occupée par Mr. Frs. Bellet.

Basse-Ville, le 1er Mai, 1822.

ESPRIT DE TERE-BEN-

THINE et quelques Chaudrons de **CHARBON** pour les Forgerons, à vendre par **CHAS. W. ROSS.**

Le 10 Mai, 1822.

MOULINS ET UNE TERRE A LOUER,

LE MOULIN Banal de Gaudarville avec Moulin à Scies, près Cap-Rouge, appartenants à Mr. L. JUCHE-REAU DUCHESNAY.

AUSSI,—Le **DOMAINE** de Gaudarville, étant une ferme considérable et de bon sol.

La **SEIGNEURIE** même, si on le désire, sera aussi louée.—Le 19 Décembre 1821

IDEOLOGIE,

Nos sensations ne sont que des modifications de notre être; elles ne sont pas les qualités mêmes des objets: il n'est pas de corps coloré pour un aveugle de naissance; la plus belle rose perd sa plus précieuse qualité auprès d'un homme chev lequel l'odorat est aboli; il ne la distingue d'une anémone que par sa couleur, sa figure, &c. Nous n'apercevons donc rien qu'en nous-mêmes; ce n'est qu'à la faveur de l'habitude, ce n'est qu'en appliquant successivement plusieurs de nos sens à la recherche des différentes qualités du même objet, que nous parvenons à le séparer de notre propre existence, à le concevoir distinct de nous mêmes et des autres corps que nous connoissons, en un mot à rapporter aux objets d'ailleurs les sensations qui se passent en nous mêmes. Nos idées ne nous viennent que par les sens; il n'en est pas d'innées, comme on l'a pensé jusqu'à Locke, qu'a consacré à la réfutation de cette erreur une grande partie de son bel ouvrage sur l'entendement humain. L'enfant qui naît à la lumière est disposé à en acquérir par cela même qu'il est sensible, c'est à dire susceptible d'être impressionné par les objets qui l'environnent.

On ne peut cependant point rigoureusement comparer, comme l'ont fait quelques Philophes, le cerveau de l'enfant nouveau-né à une table rase sur laquelle doivent se dessiner tous les actes de son intelligence. Si les sensations ne venoient que du dehors, si les sens extérieurs étoient les seuls orga-

Des qui pussent transmettre des impressions au centre cérébral, l'entendement eut été nul au moment de la naissance, et la comparaison de son organe à une feuille de papier blanc, ou bien à un plateau de marbre de Paros sur lequel on n'auroit tracé aucun caractère, seroit parfaitement exacte. Mais il faut nécessairement reconnoître, avec Cabanis, que nos idées nous viennent de deux sources bien distinctes : savoir, les sens extérieurs, et les organes intérieurs. L'instinct naît des impressions reçues par les organes intérieurs, tandis que le raisonnement est le produit des sensations extérieures.

Ces deux parties de l'entendement, le raisonnement et l'instinct, se réunissent, se mêlent, et se confondent pour produire le système intellectuel, et les diverses déterminations dont nous sommes susceptibles. Mais la part qu'a chacune d'elles dans la formation des idées est bien différente dans les animaux, où les extérieurs, plus grossiers, laissent prédominer l'instinct; et dans l'homme, chez qui la perfection de ces sens et l'art des signes qui fixent la pensée fugitive, donnent au raisonnement une prépondérance marquée, en même temps qu'ils affoiblissent l'instinct, on sent aisément que le cerveau, assiégré par une foule d'impressions qui lui viennent du dehors, porte moins d'attention aux autres, et laisse par conséquent échapper la plupart de celles qui résultent des excitations intérieures. L'instinct vaut mieux dans l'homme Sauvage, et sa perfection relative compense pour lui les avantages qu'une raison supérieure assure à l'homme civilisé. Le système moral et intellectuel d'un individu, étendue à diverses époques de son existence, doit d'autant plus aux sensations intérieures, qu'elle est moins avancée;

que la raison s'étend et s'épure; car l'instinct se dégrade à mesure.

Ainsi, quoique tous les phénomènes de l'entendement dérivent de la sensibilité Physique, cette sensibilité étant mise en jeu par deux sortes d'impressions, le cerveau d'un enfant qui vient au monde a déjà la conscience de celles qui résultent de l'action intérieure, et c'est en vertu de ces impressions qu'il exécute certains mouvements spontanés, dont l'explication étoit embarrassante pour Locke et pour ses disciples; aussi les partisans des idées innées, les regardoient-ils comme les arguments les plus décisifs en faveur de leur système; mais ces idées, antérieures à toute action des objets extérieurs sur les sens, sont simples, peu nombreuses, et ne se rapportent qu'à un petit nombre de besoins: l'individu à peine a vécu quelques heures, qu'il exprime déjà une foule de sensations qui l'assiègent dès l'instant de la naissance, sensations qui se sont propagées, combinées, ont déterminé des mouvements avec une rapidité qui égale, si elle ne surpasse, celle de la lumière

M. DE RICHERAND.

TULLUS A LISE.

Il semble, Lise, que le sort veut vous faire éprouver dès votre printemps toutes les vicissitudes de la vie, afin d'achever de mûrir en vous cet esprit de courage et de résolution qui vous distingue déjà si fort, malgré le soin que vous prenez de demeurer cachée. Vos infortunes m'affligent certainement beaucoup; vous me prouvez que vous n'en doutez pas si vous suivez les foibles conseils que vous dicte une amitié épurée de tout autre sentiment. Mort aux amours sans être encore accablé de la pesante série des ans, je n'ai conservé de mes antiques

sentiments qu'un souvenir tranquille, qu'une agréable rêverie qui me transporte quelques fois sans que j'y pense auprès de celle que je nommois ma Néoclé, et qui me fait parler et écrire comme je faisois quand j'étois à l'âge de plaire. Ainsi n'attribuez pas à la flatterie quelques louanges, bien méritées, qui m'échappent quelquefois lorsque le cœur assoupi depuis bien des années, fait un pénible effort pour rappeler sa sensibilité défaillante, afin de consoler et soutenir la beauté outragée et la vertu malheureuse.

Ainsi, sans plus de commentaire là-dessus, je me regarderai comme pleinement justifié à vos yeux; j'en ai pour garant l'assurance avec laquelle vous attendez de moi des conseils qu'assurément vous ne demanderiez pas à une personne dont vous soupçonneriez la bonne foi, c'est pourquoi je vais tâcher de satisfaire à votre demande, autant que mes talents et mes connoissances me le permettent.

Je vous l'avois dit plus d'une fois, déliez vous des pièges que vous tendent les perfides humains. Vous ne m'aviez pas cru; je vous plains, et ne vous en veux pas; je ne m'en prends qu'à votre jeunesse qui vous montre la rose où est l'épine, et le délicieux nectar des plaisirs où il n'y a que la lie amère des regrets. Le silence, la retraite, une noble modestie, sont autant de moyens que vous employerez avec succès pour prouver votre innocence à ceux qui pourroient en douter encore; mais la meilleure et la plus convainquante des preuves que vous pouvez apporter pour votre justification, c'est une fermeté qui sans être trop hardie, soit au moins suffisante pour faire passer dans tous les esprits la certitude d'une vertu dont je ne doute pas

plus que vous. Si vous paroissez craindre, on dira que vous êtes coupable de ce dont on vous accuse.

Mais qu'est-il besoin de ces précautions, lorsque votre réputation quelque temps ternie par une langue infernale, se relève aujourd'hui plus brillante que jamais? vous n'ignorez pas que ces jours derniers la perfide compagne qui vous déchira si cruellement a dé-savoué ce qu'elle avoit dit sur votre compte, ce qui vaut au moins une réparation... Je me tais, Lise; ces mots sont les derniers que je vous adresse; heureuse du bonheur de l'innocence, vous allez bientôt l'être d'un autre bonheur; bientôt vous n'aurez de liberté que ce qu'il en faudra pour vous plaire dans votre douce servitude; alors vous n'aurez plus besoin de conseils; ce sera à votre cœur seul à suppléer à tout ce qu'auroit pu vous dire celui qui désormais ne parlera plus,

TULLUS.

Le Voyageur au Canada.

(Lettre Quatrième.)

(GOUVERNEMENT DU CANADA;
SYSTEME COLONIAL.)

Québec, 13 Mai, 1822.

Cher Ami,

Les inconvénients du Gouvernement actuel de la province de Québec, valent bien ceux qui existoient avant la conquête. Alors de longues procédures auprès de l'intendant, des appels au conseil; aujourd'hui de vives disputes entre les différentes branches de la puissance législative, dont on envoie en dernier ressort les particularités au Roi qui ne décide pas; car cette forme de Gouvernement mixte que des enthousiastes ont tant prônée, est un foyer perpétuel de dissensions; les Québécois en ont sous les yeux une preuve récente; tu as peut-être sçu les démêlés qu'a-

eus cet hiver la Chambre basse avec le Conseil supérieur, démêlés qui ont retardé beaucoup l'avancement de la Colonie, en occupant à d'inutiles tentatives de représailles deux corps qui n'auroient dû s'occuper qu'à concourir unanimement au bien de l'état.

Les terres concédées par les Gouverneurs de la Nouvelle France sous le régime féodal, sont encore sur le même pied. Mais toutes les concessions faites depuis sont en rôtture libre (*free and common soccage*.) Ces concessions sont en grand nombre, sous la dénomination de *Townships* ou villages. On leur a donné des noms baroques terminés en *ton, ford* ou *land*, qui n'ont aucun rapport avec le local, ou l'histoire des terrains dont ils sont le symbole représentatif. Il faut avouer pourtant, pour justifier cette nomenclature, qu'il étoit bien difficile de trouver en deux cents *townships* des différences locales assez marquées pour en faire dériver leurs noms respectifs, et qu'un petit carré de trois lieues au milieu des bois et des montagnes ne rappeloit pas de grands souvenirs. Quoiqu'il en soit des noms, passons aux choses mêmes.

Malgré les cris outrés de quelques philanthropes modernes, le régime féodal procure aux habitants quand il est renfermé dans ses justes bornes, des avantages qu'ils n'ont sous aucun autre régime quelconque. On ne voit pas ici tous les vieux préjugés Gothiques qui rendoient les Châtelains presque maîtres absolus de leurs tenanciers. Ceux du Canada ne payent à leur Seigneur qu'une très modique rente, et jouissent en paix d'un fonds qu'ils regardent comme leur, et qui leur appartient en effet. Le système de rôtture libre, au contraire, amène tôt ou tard les grandes possessions et par une suite nécessaire

l'indigence des colons qui cultivent pour un maître impitoyable le champ que leurs pères cultivoient pour eux mêmes; témoin l'Angleterre, où ce peuple qui se vante d'être libre, se repose sous le chaume des fatigues qu'il a endurées pendant le jour à travailler pour un *Laird*, sur une terre dont il n'est que le *farmer*.

Un des grands inconvénients des *Townships*, et qui même empêche que les *Cadets* des familles Canadiennes n'y forment des établissements utiles, est la difficulté où ils s'y trouveroient d'observer leur religion, à cause de l'éloignement des endroits habitables les uns des autres, et de se procurer un ministre du Culte pour chaque *Township* ou Village. Si cela m'étoit permis, j'avancerois hardiment, que les Gouverneurs Anglois qui ont fait ces concessions ont bien senti cette difficulté, et qu'ils ont même pris les moyens efficaces de l'augmenter, et voici comment: ils ont divisé chaque *Township* en trois parts de manière à ce qu'une fût destinée à être concédée à de nouveaux colons, la seconde réservée au soutien du Clergé Anglican, et la troisième pour le profit de la couronne. Tout cela étoit passable s'ils eussent rangé ces deux dernières portions dans un même côté du *Township*; mais bien loin de cela, ils ont fait ces divisions de manière à ce que chaque lot concédé fut entouré des quatre côtés par des lots de la Couronne ou du Clergé, lots qui ne seront pas défrichés de sitôt; de sorte qu'un pauvre Colon est obligé d'acheter des chemins, et de les ouvrir à grands frais, s'il veut avoir commerce avec ses voisins, ce qui est indispensable pour un Canadien, je veux dire un Canadien descendu des François.

Le Cas n'est pas le même pour les étrangers, sur tout ceux qui

viennent des Etats-Unis. De simples sentiers suffisent au peu de commerce qu'ils ont entr'eux, et quant au Culte, ils s'en embarrassent peu ou point. Voilà comme ceux là mêmes qui auroient du encourager les nouveaux établissemens, s'y sont opposés, ou après de mures réflexions sur tout ce que je viens de dire, ou au moins par une mesure très-inconsidérée; au lieu que si l'on eût érigé des paroisses dans ces endroits reculés, les Créoles accoutumés à ce nom de paroisses, s'y seroient portés en foule; j'en ai pour garant un lieu nommé Sainte Claire au sud du fleuve. Des personnes dignes de foi, m'ont assuré que les colons y affluent de toutes parts, tandis qu'à une lieue de là des Townships dont le terroir est pourtant le même, ne seront probablement pas habités de sitôt.

LE VOYAGEUR AU CANADA.

NOUVELLES ETRANGERES. AMERIQUE DU SUD.

La nouvelle de la reconnaissance de l'indépendance de l'Amérique Septentrionale par les Etats Unis a excité beaucoup de joie dans toute la république Columbiennne. A la Havane, la nouvelle a été reçue avec une parfaite indifférence.

(Du Salem Register.)

Le Cap. Brace arrivé à Salem, nous informe que depuis le 17 au 24 de Février, il y a eu de grands troubles et bien du sang répandu à St. Salvador, en conséquence de l'arrivée d'un général Européen pour prendre le gouvernement civil et militaire. Soutenu de 3000 soldats Portugais il demanda au commandant Brésilien de lui remettre son autorité, mais ce dernier, soutenu des naturels et de la populace, refusa d'abdiquer. En conséquence le général fit tirer sur eux, et il y en eut beaucoup de tués et de blessés.

Les Brésiliens furent obligés de se retirer au fort St. Pedro, où ils demeurèrent jusqu'au 21 qu'ils l'évacuèrent et se retirèrent à la campagne, laissant leur commandant prisonnier. Il sera probablement envoyé en Europe où on lui fera son procès. Pendant ces 4 jours 300 Brésiliens furent tués ou blessés, et environ 30 Européens, Quand le Capt. Brace mit à la voile, la tranquillité étoit de beaucoup rétablie, mais on présumoit que les Brésiliens attaqueroient bientôt la capitale avec de nouvelles forces.

INDES OCCIDENTALES.

(D'un Papier de Boston.)

Tous les François de l'île d'Hayti (St. Domingue) sont encore considérés comme prisonniers, n'ayant pas la permission de sortir du pays, en conséquence de l'attaque contre Samana.

Le *National Intelligencer* contient une copie authentique du décret des cortès d'Espagne, relativement à l'Amérique méridionale. Par ce document il paroît que les propositions adoptées par les cortès sont les suivantes :

1. Les cortès déclarent que le traité de Cordova entre le général O'Donoju et Iturbide, et tout autre acte ou stipulation relative à la reconnaissance, par ce général, de l'indépendance du Mexique, sont illégitimes, et de nul effet quant au gouvernement espagnol et aux sujets de l'Espagne.

2. Le gouvernement espagnol, par une déclaration à tous les gouvernemens avec lesquels il a des relations d'amitié, leur fera savoir que la nation espagnole regardera en tout tems comme une violation des traités, la reconnaissance, soit partielle ou absolue, de l'indépendance des provinces espagnoles d'outre-mer, tant que les dissensions qui existent entre quelques-unes d'elles et la métropole ne seront pas terminées;

et fera toute autre démarche qui pourra servir à convaincre les gouvernemens étrangers que l'Espagne n'a renoncé encore à aucun de ses droits dans ces pays.

3. Il sera recommandé au gouvernement de prendre sans délai toutes les mesures possibles pour conserver et renforcer les points des provinces d'outre-mer, qui restent unis à la métropole, qui obéissent à son autorité, ou qui résistent à leur séparation d'avec elle.

RUSSIE ET TURQUIE.

BOSTON, 9 mai.

Des nouvelles de Constantinople jusqu'au 6 de mars disent que le Divan a unanimement résolu que les propositions contenues dans l'*Ultimatum* de la Russie, étoient de nature à n'être jamais acceptées. Cette information a été reçue à Londres par un exprès le 8 d'avril; elle a produit dans les fonds français une dépression d'un pour cent.

FRANKFORT, 28 mars.

Plusieurs maisons de commerce ont reçu des exprès de Vienne, avec l'importante nouvelle que la Porte avoit refusé d'accéder aux demandes de la Russie, et que toutes négociations sont rompues à Constantinople.

AUGBOURG, 27 mars.

Le général Bertrand est bien reçu en France. En passant à Château-Roux, il fut entouré d'une multitude de peuple qui crioit: *Vive à jamais Bertrand, le héros de la fideité.* Le général se montra à une fenêtre, et cria *vive le Roi.*

Le général Berton n'a pas été arrêté. On dit qu'il a en sa disposition une grosse somme d'argent, et qu'il la distribuée en libéralités.

PARIS, 1er avril.

Des lettres de Constantinople de la fin de Février, reçues à Pa-

ris, annoncent que le 25 du même mois la Porte avoit tenu un grand conseil, auquel s'étoient trouvés les commandants des Janissaires et les chefs des corporations de la capitale. Le lendemain, il y eut des tumultes qui ne furent apaisés que par les ordres rigoureux du gouvernement. On affirme qu'après la suppression de ces commotions, le Reis-Effendi délivra aux ambassadeurs des cours alliées une note qui n'est pas satisfaisante comme on l'avoit espéré, et qui ne justifie pas toutes les espérances qu'avoient données les communications précédentes.

La première condition *sine qua non* dictée par la Russie est l'entière évacuation de la Valachie et de la Moldavie, et la nomination de nouveaux hospodars chrétiens. Elle exige ensuite que les églises chrétiennes soient rebâties. Mais les personnes bien informées assurent que l'article le plus difficile à régler est celui de l'indemnité en argent que la Russie exige pour compenser les frais de ses armemens et de la marche de ses troupes, frais si énormes que la Moldavie et la Valachie ne les compenseroient pas suffisamment.

PARIS, 2 avril.

La mort du célèbre Ali Pacha de Janina est enfin constatée— Quand sa tête fut montrée en spectacle à la grande porte du sérail elle portoit cette inscription : Voici la tête de ce traître de *Depedelendi* Ali Pacha, de la ruée et de la tyrannie duquel les fidèles sont enfin délivrés." Il étoit âgé de 84 ans.

L'insurrection des Iles Ionniennes est confirmée. Le lord commissaire avoit envoyé demander des secours à Malte et en Angleterre.

Il circule plusieurs rapports du combat naval entre les Turcs et les Grecs dans le golfe de Lépante. Le combat fut très sanglant : les

Turcs perdirent, dit-on, 25 vaisseaux de guerre, et les Grecs 15. On dit que la Forteresse de Corinthe s'est rendue aux Grecs la première semaine de février.

L'Irlande continuoit à être le théâtre de commotions et de troubles fréquents, nonobstant les actes d'insurrection.

Le Portugal étoit parfaitement tranquille aux dernières dates. Les Cortès procédoient dans les affaires avec beaucoup de modération. Elles avoient résolu de ne plus renvoyer de troupes au Brésil, mais de tenter la voie de la conciliation. Les cendres de la reine de Portugal avoient été apportées du Brésil, et avoient été inhumées dans son pays natal en grande solennité.

FRANCE.

TREMBLEMENT DE TERRE.

Le Journal de Savoie contient les détails suivants concernant le tremblement de terre du 19 Février.

« A Aix, on éprouva deux secousses successives qui durèrent environ sept secondes. Le bruit ressembloit à celui que nous avons entendu ici. Un nombre de cheminées tombèrent. Les eaux imprégnées de soufre étoient d'une couleur grisâtre, et elles demeurèrent dans un état d'agitation près de deux heures. Leur température ne varia pas. Tous les phénomènes ont été les mêmes que ceux qui furent observés à Lisbonne en 1755. A Yenne où une cérémonie religieuse avoit assemblé un grand nombre de personnes à l'église, au moment que le prédicateur prononçoit cet exorde : « nous sommes suspendus entre le ciel et l'enfer, » un bruit affreux se fit entendre. Le toit voûté de l'église s'ouvrit, et une grêle de pierres et de mortier tomba de toutes parts. Il est impossible de décrire la scène de désolation dont l'au-

ditore fut frappé. Leur agitation dans la poussière, et les cris qu'ils pouvoient en gagnant les portes, étoient effroyables au-delà de ce qu'on peut dire. Plusieurs furent foulés aux pieds, tandis que d'autres se tapissoient dans des coins, ou se fourroient dans des trous, pour échapper à la mort. Plusieurs individus souffrirent des suites de cet événement, mais, chose à peine croyable, deux seulement ont reçu des blessures sévères. C'est une chose remarquable que le tremblement s'est fait sentir dans trois autres églises, au moment même où les prédicateurs prononcoient exactement les mêmes paroles qu'avoit prononcées celui d'Yenne. A La Motte Servolex, le curé annonçoit à ses paroissiens que s'ils ne se hâtoient de faire pénitence, le châtimement suivroit immédiatement leurs péchés. Au même instant le tremblement de terre se fit sentir, et tous ceux qui étoient dans l'église se jettèrent aussitôt à genoux pour implorer le pardon de leurs péchés. Au collège de Chambéry, dans l'une des lectures sur la mort, il étoit dit que la mort pourroit frapper l'un quelconque des écoliers, dans un mois, dans un jour, peut-être dans l'instant même. A ces mots l'église trembla, le toit semblable s'écrouler sur les écoliers, qui courroient précipitamment à la porte en poussant « un cri d'horreur. »

L'état de la presse périodique en France a déterminé plusieurs littérateurs françois des plus distingués à commencer un ouvrage périodique, en françois, à Londres. Les belles-lettres, les sciences, les arts utiles et d'agrément, la poésie, la critique, en formeront les traits saillans, et les détails politiques y seront strictement limités aux faits. Ce sera un fidèle miroir de la littérature françoise

du jour. La première livraison doit se faire au 1er mars.

LONDRES, 5 avril.

Quatre Anglois qui étoient présents à un dîner donné Rue Chantierine, en l'honneur de la République de Columbia, ont été arrêtés Dimanche matin au moment où ils venoient de monter dans une chaise de poste pour s'en retourner en Angleterre.

LONDRES, 7 avril.

M. de Chateaubriand, ambassadeur de France, est arrivé à Londres hier.

HAMILTON, Bermude, 13 Avril.

Extrait d'une lettre d'un Mr. de Montréal.

La législature du Haut Canada a voté une somme de 22000 pour défrayer les dépenses de l'Avocat général dans son voyage à Londres, entrepris pour se plaindre de la Chambre d'Assemblée du Bas Canada par rapport aux droits Provinciaux, et plusieurs MM. arrivés nouvellement d'Angleterre pensent que les ministres troublés depuis longtems des plaintes respectives de l'une et de l'autre législature, ont résolu d'introduire un bill au Parlement pour opérer la réunion des deux Provinces. La durée des Parlements sera dit-on de sept ans; leur siège sera à Montréal où ils s'assembleront annuellement; la Chambre Basse sera composée de 75 membres dont 25 Canadiens, 25 personnes nées dans le Haut Canada, et 25 sujets-nés de la Grande Bretagne qui auront résidé 4 ans dans l'une ou l'autre Province. On dit aussi qu'en réglant les affaires de Commerce, le Parlement formera un fond suffisant pour rendre les officiers de la Couronne absolument indépendants de la législature Provinciale, excepté quant aux fins d'empêcher.

Gaz. de la Bermude.

Montréal le 18 mai.

Accident. — Le 20 d'avril dernier, Mr. FRANÇOIS CANTIN, aubergiste de cette ville, s'est noyé à Sorel, ou plutôt s'est péri, faute des soins qui n'ont pas coutume de se refuser en pareilles occasions. Il paroît que Mr. Cantin faisoit la chasse aux canards avec un autre homme, dans un canot, et qu'ayant aperçu de loin une bande de ces oiseaux qui venoient à sa rencontre, il se leva subitement pour tirer et fut renversé dans l'eau, soit par le balancement du canot ou par l'accès de l'arme à feu. L'autre homme fut aussi jeté à l'eau, et gagna l'île la plus

voisine à la nage. Pour Mr. Cantin, il saisit un des bords du canot, et s'y tint suspendu pendant un tems considérable, jusqu'à ce qu'il eut été aperçu par deux hommes qui étoient dans un canot, et qui s'approchèrent et lui demandèrent (au dire de l'un d'eux) s'il parloit françois ou anglois. Voyant qu'il ne répondoit pas, ils poussèrent le canot, et Mr. Cantin lâcha prise. Il le retirèrent de l'eau, et quoiqu'il eut les yeux ouverts et qu'il respirât encore, ils se contentèrent de l'attacher à des arbres, pour qu'il fût vu par ceux qui passeroient et le laissent là, sans lui porter d'autres secours! Bien au contraire de ces deux hommes, Mr. Louis Marcoux, marchand à Sorel, n'eut pas plutôt appris l'accident, qu'il se rendit sur le lieu, fit apporter chez lui le corps qu'il trouva sans vie, et se hâta d'écrire à la famille pour l'informer de la perte qu'elle venoit de faire. Aussitôt qu'on eut appris cette affligeante nouvelle, on envoya chercher le corps qui a été inhumé ici le 6 du courant, en présence d'un concours nombreux et respectable de parens, d'amis et de connaissances. Mr. Cantin laisse une épouse inconsolable et un enfant.

Assassinat. — Hier au soir, entre 8 et 9 heures, deux Irlandois sont entrés dans le bas d'une maison où l'on vend du cidre et de la bière, à l'extrémité de la Rue Notre Dame. Après avoir bû quelque tems, ils cherchèrent querelle aux gens de la maison qui crurent prudent d'en sortir. Comme ils continuoient à faire un grand vacarme, le nommé Barnett, cordonnier, qui occupoit le haut de la maison, descendit avec sa femme pour appaiser le bruit: sur quoi les deux Irlandois se saisirent de ce qui leur tomba sous la main dans la maison, et frappèrent le mari et la femme de la manière la plus brutale. La femme est restée

morte, et l'homme est très-dangereusement blessé. Les deux assassins ont été pris et mis en prison.

LE CANADIEN.

QUEBEC,

MERCREDI, 22 MAI, 1822.

Une pétition dont le contenu étoit de déclarer Québec un port libre, a été présentée dans la Chambre des Communes. Si la chose s'effectuait, le commerce du Canada avec toutes les nations de l'Europe donneroit peut-être à l'ancien monde une autre opinion d'une partie du nouveau dont il fait trop peu de cas. Au reste il n'est pas à douter que si la Grande Bretagne se relâche sur ce point, elle n'établisse sur les marchandises étrangères des droits qui couvriront le déficit que causera la perte du commerce exclusif de cette ville.

Les Haytiens font bien payer aux François les victoires de Leclerc et de Rochambeau. Quoiqu'il soit toujours pénible à l'humanité de voir souffrir des hommes, même ceux qui se sont attiré leur infortune, un certain esprit de justice suggère tout bas que ceux là sont justement punis, qui tout en disant à leurs esclaves que tout homme étoit libre, les opprimoient de la manière la plus cruelle. Cependant le fameux massacre ne les avoit déjà peut-être que trop vengés.

L'indépendance de l'Amérique espagnole vient d'être reconnue publiquement par les Etats-Unis. Sans examiner quelle sera l'issue politique de ce procédé, ou si ses suites seront bonnes ou mauvaises pour la félicité de ceux qui en sont l'objet, nous avançons que cette mesure pourroit donner lieu à quelque diversion qui ne pourra

qu'être avantageuse à notre commerce.

Nous avons reçu hier par le Brig. Commerce, Capt. Burns, une file de papiers de la Bermuda jusqu'au 18 d'avril; ils ne contiennent aucunes nouvelles plus récentes que celles qui nous sont venues par les derniers arrivages ou par les Etats-Unis.

La société des émigrés établie par une bienfaisance compatissante et sensible aux besoins de l'humanité, a arraché bien des malheureux à une mort certaine, mais en même tems elle a fait venir dans cette contrée un bien plus grand nombre d'étrangers, qui pour la plupart fainéans, aiment mieux affamer nos villes que défricher des terres. Enfin la société s'est convaincue qu'il falloit absolument arrêter le mal déjà trop enraciné; elle a déclaré qu'elle ne donneroit à l'avenir de secours aux Emigrés que dans un extrême besoin; et tous les vrais Canadiens regardent sans doute cette résolution comme indispensable.

Il paroît que nous verrons peut-être bien des changements tant dans notre Constitution que dans notre commerce si toute fois on doit en croire les bruits publics. Nous ne déciderons pas si en supposant l'exécution de toutes les mesures qui font maintenant l'objet des conversations de tous les politiques, la totalité des habitans de la colonie en deviendroit plus heureuse. Le bonheur d'un peuple dépend de tant de circonstances différentes et la richesse ou la pauvreté d'un pays, quoiqu'on en dise, a souvent si peu de rapport avec la félicité des individus, qu'il seroit téméraire pour nous de prononcer sur un sujet où notre opinion non plus que celle de tout particulier ne doit assurément pas faire loi. Mais qu'il nous soit permis de dire que si la réduction des deux provinces en une seule présente de

grands avantages, comme la fin de nos démêlés avec le Haut Canada, par rapport aux droits à percevoir sur les objets de commerce, les inconvénients qui en résulteront compenseroient même ces avantages.

L'éloignement entre les deux extrémités de cette province réunie et le siège de la législature en augmentant la difficulté du voyage, pourroit bien apporter quelque retardement dans l'expédition des affaires. En second lieu, au moins d'ici à quelques années les représentants de Québec par exemple seroient bien peu au fait des affaires de York ou de Kingston, et vice versâ. En outre les deux Provinces ont en bien des circonstances des intérêts très-différens, et ce seroit un manque de prévoyance de la part de la Grande Bretagne de priver le Haut Canada d'une représentation efficace, en soumettant ses affaires à la province inférieure, dont les membres feroient très probablement la grande majorité, ce qui occasionneroit des murmures et des troubles qui vaudroient bien les démêlés actuels.

Sur le grand nombre de bâtimens arrivés cette semaine, plus des trois quarts sont venus sur leste. Ils courent bien risque de s'en retourner de la même manière, car dans l'état actuel des choses il n'y a pas d'apparence que les objets d'exportation soient bien considérables, et le commerce n'aura vraisemblablement ici toute l'activité que la place comporte, qu'après la grande mesure dont nous avons parlé plus haut.

Nous avons raison de dire que la récolte de sucre seroit très-médiocre. Bien des cultivateurs qui avoient coutume d'en vendre plusieurs cents livres, n'en ont eu cette année que leur provision.

Les semences sont en général assez avancées, si l'on considère ce que promettoient les derniers mauvais tems; mais elles le sont encore trop peu pour la saison.

L'information suivante, a été reçue il y a quelques jours, dans une lettre de Londres datée du 23 mars, et est d'une source digne de foi.

Le comité de commerce eut, il y a quelque tems, une audience de lord Bathurst et de M. Robinson; et représenta l'état déplorable où les Canadas étoient réduits par la non-admission de leur bled et de leur farine pour être consommés dans le Royaume-Uni. M. Inglis, entre autres choses, parla de l'alarme ou avoient été jetées les colonies d'Amérique, par l'idée de voir ouvrir les ports des Iles aux vaisseaux des Etats-Unis. M. Robinson dit, en réponse, que le système colonial demandoit à être entièrement refundu; mais il assura en même tems le comité que les vues du gouvernement alloient décidément à protéger les colonies par des droits surtout les articles pour lesquels il pourroit exister de la concurrence. M. Robinson parla ensuite d'étendre le commerce du Canada à toutes les autres parties du monde, excepté la Chine, et d'établir le système de l'entrepôt (*bonding system*) à l'égard des importations au Canada, destinées pour les Etats-Unis; et il parut vouloir dire que non-seulement toute l'Europe seroit ouverte au Canada, mais qu'il seroit obvié à la nécessité des voyages doubles ou de retour.

Cela tend à confirmer les nouvelles reçues par les Etats-Unis, et nous fournit probablement quelques données qui n'avoient pas transpiré encore, pour juger de la nature des bills que M. Robinson lui-même a présentés. — *Gaz.*

PORT DE QUEBEC.

ARRIVAGES.

- 18 Mai. La Barque Stranger, J. Ritchie, le 2 d'Avril, partie de Londres à ordre, sur leste.
- Le Brig Mary, J. Jacobson, en 36 jours de Liverpool, à P. Burnett, sur leste.
- La Barque Ranger, Robt. Coster, partie de Londres le 2 d'Avril, à P. Patterson, sur leste.
- Le Navire Monarch, Matt. Crawford, partie de Liverpool, le 8 d'Avril, à Hancock & Cringan, chargé de sel.
- Le Brig Cherub, W. Rayside, partie de Grenock le 31 mars, à G. Ross, cargaison générale.—Passagers, Mr. Mad, et Mlle Shaw, Mlle Dallas, Mr. Kerr, Mr. Stewart, Mr. Douglas, Mr. Millar, Mlle. Craig et 3 émigrés.
- Le Brig Royal Charlotte, Wm Robson, parti d'Alicante le 19 de mars, à P. Burnett.—Cargaison, Vin, sel et fruits.
- La Barque Hopewell, Jas. Forbes, partie de Londres le 3 d'Avril, à P. Burnett, sur leste.
- 16-Le Brig Thisbe, Wm Dawson, parti de Liverpool le 2 d'Avril, à Garden & Auldjo Cargaison générale.—Passager Mr. Charters.
- Le Brig Eagle, Wm. Henley, parti de Londres le 3 d'Avril, à Jas. White, sur leste.
- La Barque Alford, Wm. Clark, parti de Hull le 2 d'Avril, à Caldwell & Co. sur leste.
- Le Brig British Tar, John Clark, parti de Londres le 28 mars, à Wm. Price.
- Le Brig Lune, Robt. Dryden, parti de Liverpool le 3 d'Avril à R. Hamilton & Co.
- Le Navire Juliana, G. Smith parti de Londres le 2 d'Avril, à Wm. Price, sur leste.
- Le Navire Asia, J. Weynton, en 39 jours de Limérick, à P. Burnett, sur leste.
- Le Navire Perseverance, J. Towhy, en 56 jours de Plymouth, à ordre.—Passagers, Mr. Nichols et sa famille.
- Le Brig Robsons, W. Evans, parti de Londres le 31 mars, à Wm. Price, Cargaison générale.—Passager, Mr. Morrice.
- Le Navire Hardys, R. Hardy, parti de Londres le 27 Mars, à Stewart & Lemoine, sur leste.
- Le Navire Abeona, Thomas Davidson, parti de Londres le 2 d'Avril, à Wm. Price.—a été arrêté sur les battures des îles de la Madeleine.
- Le Navire Benjamin & Mary, B. Trotters, en 39 jours de Plymouth, à P. Patterson, Cargaison générale.
- Le Navire Samuel Whitbread, R. Ward, parti de Hull le 26 mars, à P. Burnett, sur leste.—L'équipage du Brig Patriot, coulé à fond vers les 47° de Longitude ouest, (néd de Greenwich.)
- La Barque Nelson, Wm. Burn, partie de Londres le 30 mars, à W. Price, sur leste.
- La Barque Ar ethuse, J. Hindhong, partie de Londres le 27 mars, à Wm. Price, sur leste.
- La Barque St. Laurence, G. Douglas, en 42 jours de Londres, à Mr. Newton, Cargaison générale.—Passagers, Mr. et

- Mad. Rivers, Mlle. Garland, le Major Ritter, le Lieut. Cates, Mrs. K. Walker, Norton, Orkney, J. C. Reiffentein, Wallace, J. Myer, W. Newton, J. Levi, J. Toft, J. Forsyth, et deux dans le steerage.—Hélié le Brig Henriette le 4 de Mai dans la Glace.
- Le Brig Erato, Thos. Blair, parti de Portsmouth le 2 d'Avril, d'Avril, à Forsyth & Richardson, sur leste.
- Le Brig Roberts, J. Neil, parti de Grenock le 4 d'Avril, à P. Brown, Cargaison générale.—Mr. Murray, Mr. Turnbull & Mr. Falls.
- 17-Le Brig Hiddle, J. Wellings, parti le 8 d'Avril de Liverpool à P. Burnett, sur leste.
- La Barque Centurion, Wm. Keppenstall, parti de Londres le 1er. d'Avril, à P. Patterson, sur leste.
- La Barque Pomona, G. Richmond, partie le 4 d'Avril de Plymouth à W. Pentland, sur leste.
- Le Brig Request, T. Davidson, de Plymouth le 2 d'Avril à J. Alkinson, sur leste.
- Le Navire Elizabeth, J. Wright, parti de Londres le 4 d'Avril à Wm. Pemberton, sur leste.
- Le Brig Jean, A. Allen, parti de Greenock le 3 d'Avril, pour Montréal, Cargaison générale.
- Le Brig Ann, J. Redpath, parti le 4 d'Avril de Greenock, à Mr. Stewart charbon et marchandises sèches.
- Le Brig Joseph & Mary, Wm. Strafford, parti de Shields le 24 Mars, à Maitland, Garden, & Co. Charbon.
- Le Navire Minerve, Carricks, parti de Hull le 1er d'Avril, à M. Bell sur leste.
- Le Navire Lord Wellington, T. Everart, partie 5 avril de Londres, à Bolton & Chaffers, sur leste.—Passagers, MM. Cumming père et fils.
- Le Brig Guisboroug, J. Ferris, parti de Lisbonne le 12 de Mars, à P. Burnett, sel.
- Le Navire Harrison, H. Davis, parti le 10 d'Avril de Liverpool, à Wm. Pemberton, Charbon et Sel.—Passagers, MM. Booth père et fils, Mr. Harrison, et 1 dans steerage.
- Le Brig Latona, J. Patterson, parti de Londres le 18 d'Avril, à Caldwell & Davidson, sur leste.
- Le Brig Symetry, Wm. Cram, parti le 9 d'Avril de Liverpool, à J. Brown, sur leste.
- Le Brig Mary Russel, Willis, parti le 7 d'Avril de la Trinidad, à Garden & Auldjo, Rum, Sucre, &c.—Passagers, MM. Galloway père et fils, Mr. McAlpin, et 4 dans le steerage.—Vu un Brig le 15 sur les battures de l'île Ronce.
- 18-Le Brig Janes, J. Cummings, parti de Londres le 4 d'Avril, à Hart & Logan, Cargaison générale.—Passagers, M. Breton son épouse et un enfant.
- Le Brig Southampton, T. White, 30 jours de la Bermude, à Mr. Laycraft.—Passagers, M. Laycraft et sa famille.
- Le Brig Old Maid, Tully, 42 jours de Londres, sur leste, à ordre.
- Le Navire Wm. Bensley, S. Smith, de Londres le 27 mars, à P. Patterson, sur leste.

- Le Brig Carricks, J. Sparks, parti le 9 avril de Liverpool, à G. Symes, Cargaison générale.—Passagers Mr. Becket, Mr. Belhouse et Mr. Brooke.
- 19-Le Brig Triton, D. Walker, de Plymouth le 4 d'Avril, à P. Patterson, sur leste.
- Le Brig Hanna, G. Wake, de Plymouth le 6 d'Avril, à W. Budden, sur leste.
- Le Brig Belsay Castle, C. Richardson, parti de Plymouth 2 d'Avril, à Hart & Logan, sur leste.
- Le Brig Lady Gordon, G. Bell, de Liverpool le 9 d'Avril, à G. Symes, Cargaison générale.
- Le Brig Rebecca, A. Harvey, parti le 10 d'Avril de Greenock, à Lawrie & Spense, Cargaison générale.—Passagers, Mlle. E. Jackson, St. Clarke, Mr. Ross, D. Harwic, J. McFarlane, W. Rebb, R. Brown, A. Orkney, J. Duff, et 6 dans le Steerage.
- Le Brig Chalotte, A. Shearer, parti de Liverpool le 7 Avril, à Mr. Leather, Sel.—passager, M. Leather.
- Le Brig Harriet parti le 1er. d'Avril de Demerara, à J. Jones, Rum & Sucre, Passager, Mr. H. C. Jones.
- 20-Le Brig Commerce, J. Burns, de la Bermude le 17 d'Avril, à Irvine, McNaught & Co. Rum et Sucre.
- Le Brig Rising sun, W. Doeg, du 27 mars de Newcastle Handyside & Co.—charbon—a échoué sur les battures de l'île rouge et a été endommagé.
- Le Brig Francis, J. Beckette, 1er. d'Avril de Londres, à ordre.
- Le Brig Mars, Todd, de Liverpool le 10 d'Avril, à Millar & Parlant, Cargaison générale; passagers, Mr. et Mad. Willich et 2 demoiselles—9 émigrés.
- Le Brig Francis, Becket, parti de Londres le 1er. d'Avril, à ordre, sur leste.
- Le Brig Jack Tar, Laidner, parti de Londres le 9 Avril, à Wm. Newton, sur leste.
- La Barque Prosélyte, Butter, partie de Londres le 2 d'Avril, à Wm. Pemberton, Cargaison générale.
- Le Brig Sarah, Rodgers, du 6 avril de Belfast, à Stewart & Lemoine, Cargaison générale—114 émigrés.
- Le Brig Friends, Renner, parti de Bristol le 8 d'Avril, à P. Patterson & Co. sur leste.
- Le Brig Castilia, Wallace, parti de Londres le 5 avril, à P. Burnett, sur leste.
- Le Brig Eliza, Duthy, parti de St. Michaels le 17 d'Avril, à H. Atkinson, fruits
- 21-La Barque John Howard, Smith, partie de Londres le 5 avril, à J. S. Campbell, marchandises sèches.—Passagers, Mlle. Shepperd, MM. Trindler et G. Lewis.
- La Barque Friends, Clarke, partie de Liverpool le 5 avril, à Wm. Pemberton, sur leste.
- Le Brig Trent, Robison, parti de Liverpool le 9 Avril, à Hamiltons & Co. sur leste.
- Le Navire Camillus, Marshall, parti le 7 Avril de Liverpool, à J. Jones jr.—sel et charbon.

Plusieurs de ces vaisseaux ont été retenus dans les Glaces pendant plusieurs jours.
(La suite au prochain N^o. faute de place.)

* * L'AMI DE L'EQUITE est averti qu'une lettre affranchie l'attend à la poste.